

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDELET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10,47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDELET Havre

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strassbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
A PARIS.....
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

Le Petit Havre

ORGANE REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	23
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU

Nos lecteurs savent que le général de Castelnau vient d'être promu grand officier de la Légion d'Honneur, voici en quels termes cette nomination a été publiée au Journal Officiel :

Article unique. — Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'Honneur pour la dignité de grand officier pour prendre rang, du 18 septembre 1914, l'officier général dont le nom suit : de Castelnau de Castelnaud, général de division (depuis le début de la guerre son armée n'a pas cessé de combattre et il a obtenu de ses troupes des efforts soutenus et des résultats importants. Le général de Castelnau a eu, depuis le début de la guerre, deux de ses fils tués et un troisième blessé ; il n'en a pas moins continué à exercer son commandement avec énergie.)

Nous ne voudrions pas diluer par un commentaire la sobriété émouvante de ce témoignage qui se suffit à lui-même. Cependant, il faut bien que nous ayons l'orgueil de nos héros et que nous leur exprimions notre respectueuse gratitude. Après le général Joffre, et en attendant que nous soyons renseignés sur les autres, nul ne mérite mieux notre admiration et notre reconnaissance que le général de Castelnau.

Il est à la tête, on le sait, de notre armée de Lorraine et c'est à lui que revient l'honneur d'avoir empêché l'ennemi de pénétrer dans Nancy, comme le déclarait publiquement le généralissime dans l'ordre du jour que nous avons publié.

Les Allemands se vantaient de conquérir en trois jours la belle capitale de l'Alsace Lorraine qu'ils nous avaient empêchés de fortifier autrefois, au moment de la construction de notre ligne de défense de l'Est, sous la menace d'un casus belli ; le prétexte était que nos canons porteraient jusqu'en terre allemande.

Cependant, à chaque menace de guerre, on fortifiait hâtivement les hauteurs environnantes ; cette fois, le général de Castelnau a si bien employé son temps que la ville est entourée d'une couronne d'acier, et qu'après six semaines de vains efforts, « d'attaques furieuses », dit le général Joffre, l'ennemi a dû renoncer, au moins pour l'instant, à forcer le Grand-Couronné ! désormais taureau.

Mais l'armée de Lorraine, stimulée par son chef éminent, n'a pas seulement défendu Nancy ; elle a encore et surtout protégé, après Charleroi, la retraite de nos armées, dont elle constituait à l'extrême-gauche le pivot fixe, et assuré la sécurité de toutes nos opérations de la Marne. Si l'ennemi a attaqué si furieusement Nancy, ce n'était pas seulement pour s'en emparer, mais surtout pour opérer sa jonction avec celles de ses armées descendues par les vallées de la Sambre et de la Meuse en essayant de nous prendre entre les deux pinces de cette « colossale » tenaille.

Enfin, notre respect, plein de sympathie, est acquis au général de Castelnau parce qu'il n'est pas seulement un grand chef, mais aussi un père en deuil. Dans son éprouve il donne la main aux pères des milliers de soldats qui sont tombés humblement sur le champ de bataille et il communique avec toute la nation qui se sacrifie pour le salut de la patrie.

Deux de ses fils ont été tués, un troisième est blessé et il n'en a pas moins continué à exercer son commandement avec énergie. Cet héroïsme n'est pas à la portée de tout le monde et il nous faut bien admirer ceux qui assument un devoir patriotique si haut qu'ils se retirent le droit de pleurer sur les plus cruels déchirements de leur chair.

Ces larmes qui n'ont pas été versées, nous en connaissons cependant le prix ; il s'ajoutera à tout ce que devra à un de ses plus nobles défenseurs la Patrie reconnaissante.

CASPAR-JORDAN.

Les communiqués d'hier nous confirment que, malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi, nous continuons à progresser à peu près sur tout le front. Ils nous confirment, hélas, en même temps, que par un nouvel acte de pur vandalisme, les Allemands ont bombardé et brûlé la cathédrale de Reims, ce pur joyau de l'art gothique !

Sus aux barbares ! Ce sera bientôt le mot d'ordre de toute l'humanité civilisée.

NOS SOLDATS

Il s'agit aujourd'hui d'un soldat qui nous touche de près ; chaque famille de notre cité a quelqu'un des siens sur le champ de bataille ; la famille qui est la rédaction de notre journal y est représentée pour sa part.

Le fils de notre si dévoué secrétaire général vient d'être blessé et il a écrit à ses parents une lettre que nos lecteurs nous sauront sans doute gré de reproduire, car elle montre sur le vif avec quel courage tranquille et quelle bonne humeur persistante nos soldats font leur devoir et exposent leur vie.

C.-J.

Saint-Maixent, 17 septembre.

Mes chers Parents,
Je vous déjeûne vos figures étonnées si vous avez regardé l'entête de cette lettre. Ou plutôt, cela ne vous dit rien. Procédez par ordre. Avez-vous reçu la lettre que je vous ai écrite un peu avant Reims ?

Nous étions à 20 kilomètres de cette ville, à 10 kilomètres de l'arrière-garde de l'armée allemande qui, occupant la capitale de la Champagne, était retranchée et nous attendait.

Nous l'avons attaquée le samedi 12. Une bouteille de champagne, et nous voilà partis !

Il nous attendaient donc, à flanc de coteau, devant un bois, bien abrités en des tranchées, et ce n'est que le soir que nous avons pu les déloger. Grâce à leur costume, comme d'habitude, on ne les voyait pas. Il en est tombé un grand nombre parmi nous, — et moi-même, tout à la fin de la journée, j'ai été gratifié d'une balle qui est entrée dans le haut de la cuisse gauche, vers la hanche, et qui est sortie par derrière, un peu à gauche, presque sur le côté.

J'étais en position de tireur à genoux quand j'ai été atteint, et nous étions en train de les déloger de la corne du bois. J'ai été, je crois, le dernier touché de la compagnie.

Blessé-vous tout de suite. La blessure est plus gênante que grave.

Je continue. Les noirs avançaient et je ne pouvais marcher. Trois de mes camarades me prirent et me portèrent sur le bord d'une route, à une cinquantaine de mètres de là.

Il pleuvait depuis le matin, et, dans le fossé où ils me déposèrent, il y avait 30 centimètres d'eau.

J'y suis resté jusqu'à minuit et demi environ sous la pluie battante.

Vers dix heures, il était passé un convoi que nous avons appelé. Une voiture, aussitôt déchargée, revint nous chercher à cinq heures.

Le lendemain, des autos sont venues nous prendre pour nous porter à la gare où nous devions être évacués.

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Enfin, on nous mit dans le train. A douze heures nous arrivâmes à la gare où nous devions être évacués.

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

Encore, un accident. Nous étions dans une auto de livraison, deux en dessus, deux en dessous ; j'étais en-dessous. Un cahot de la route fit tomber les deux civières du dessus sur nous. Heureusement que je n'étais pas blessé au bras !

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la guerre, dont les détails se trouvent dans les Communiqués officiels et les dépêches Havas.

DE L'AINESSE A LA MOSELLE

20 Septembre. — A notre aile gauche, nous avançons sur l'Oise. Une division de nos troupes d'Algérie a pris un drapeau à l'ennemi. Les tentatives allemandes sont repoussées entre Craonne et Reims. Les Allemands ont repris la hauteur de Brimont, mais nous nous sommes emparés du massif de la Pompelle. Au centre, nous obtenons de nouveaux succès. A notre aile droite, l'ennemi s'est replié au-delà de notre frontière. L'offensive allemande aux abords de Saint-Dié a subi un échec.

EN BELGIQUE

20 Septembre. — Les troupes belges ont obtenu des succès sur plusieurs points.

EN AUTRICHE

20 Septembre. — A Sandomierz, non loin du confluent de la Vistule et du San, et sur la frontière Nord de Galicie, les Russes ont battu le corps d'armée du général allemand Weirach.

Communiqués du Gouvernement

20 Septembre, reçu à 18 h. 40.

A NOTRE AILE GAUCHE

Nous avons encore réalisé sur la rive droite de l'Oise de légers progrès. L'honneur de la prise d'un nouveau drapeau revient à une division d'Algérie. Toutes les tentatives faites par les Allemands, appuyés par une nombreuse artillerie, pour rompre notre front entre Craonne et Reims ont été repoussées.

AUTOUR DE REIMS

La hauteur de Brimont, dont nous avons conquis une partie a été reprise par l'ennemi ; en revanche, nous nous sommes emparés du massif de la Pompelle. Les Allemands se sont acharnés, sans raison militaire, à tirer sur la Cathédrale de Reims, qui est en flammes.

AU CENTRE

Entre Reims et l'Argonne, nous avons enlevé le village de Souain et fait un millier de prisonniers. Sur le revers occidental de l'Argonne, nos progrès sont confirmés ; en Woëvre, rien à signaler.

A L'AILE DROITE, EN LORRAINE

L'ennemi s'est replié au-delà de notre frontière, évacuant en particulier la région d'Avricourt. Dans les Vosges, il a tenté de prendre l'offensive aux abords de Saint-Dié, mais sans succès. Nos attaques progressent lentement de ce côté en raison des difficultés du terrain, des organisations défensives qu'elles rencontrent et du mauvais temps.

21 Septembre, reçu à 2 h. 30.

A L'AILE GAUCHE

Au Nord de l'Aisne et en aval de Soissons, nos troupes, violemment contre-attaquées par de fortes supérieures, ont obtenu quelque terrain qu'elles ont reconquis presque immédiatement.

En outre, sur la rive droite de l'Oise nous avons continué à progresser.

Au Nord de Reims, nous avons repoussé toutes les attaques ennemies bien qu'elles fussent très vigoureusement menées.

AU CENTRE

A l'Est de Reims, nos attaques ont fait de nouveaux progrès. Dans l'Argonne la situation est sans changement.

EN WOËVRE

Les dernières pluies ont détrempé le terrain rendant tout mouvement de troupes difficile. Le général Maudhuy a reçu sur le champ de bataille la croix de commandeur de la Légion d'Honneur.

Dépêches Havas

Conseil des Ministres

Bordeaux, 20 septembre. Le Conseil des ministres a décidé que des améliorations importantes seront apportées au régime des correspondances militaires.

M. Viviani informa ses collègues de la nomination d'une Commission chargée d'enquêter dans les départements reconquis sur les importantes atrocités allemandes.

Le gouvernement a décidé d'adresser immédiatement, par voie diplomatique à toutes les puissances, sa protestation indignée contre le bombardement et la destruction de la cathédrale de Reims.

M. Doumergue dans les régions reconquises

Paris, 20 septembre. M. Doumergue est arrivé hier soir à Paris. Il était parti le matin de Meaux et visita tout cet arrondissement. Puis il se rendit à Senlis et à Compiègne et s'enquit partout auprès des autorités des besoins les plus urgents des localités.

Au cours des journées précédentes, il avait visité toute la région de la bataille de la Marne où il s'occupa des mesures à prendre pour le rétablissement de la vie économique et l'enlèvement des récoltes.

M. Doumergue visita également tous les hôpitaux et les ambulances militaires. Il repartira demain à la première heure pour Bordeaux.

Nos Héros

Alger, 20 septembre. Le colonel Dubajadoux, directeur du cabinet militaire du gouverneur de l'Algérie, qui avait pris le commandement du second régiment de marche de zouaves, a été tué le 7 septembre en chargeant en tête de son régiment.

Pendant l'Occupation Allemande

ARRAS ET LUNÉVILLE

Courageuse attitude des Dames de la Croix-Rouge

Bordeaux, 20 septembre. M. Malry, ministre de l'Intérieur, a communiqué au Conseil des ministres des extraits de documents qui lui sont parvenus sur l'attitude des populations devant l'occupation allemande.

Le rapport du préfet du Pas-de-Calais relatif à l'occupation d'Arras, déclare que certains établissements publics furent le théâtre d'une véritable piraterie. La gare, les casernes furent saccagées ; les installations électriques du bureau de poste ont été brisées à coups de hache.

L'impression la plus douloureuse a été causée par l'enlèvement de tous les blessés français transportables qui étaient soignés dans les hôpitaux. Ils furent dirigés pédestrement sur Cambrai, encadrés par des soldats et armés. Les médecins majors, les infirmières de la Croix-Rouge française accompagnèrent les blessés en captivité.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle dit que l'occupation allemande fut vaillamment supportée par la population de Lunéville. Le bilan des pertes est de douze tués et d'une centaine de maisons brûlées. La Sous-Préfecture est détruite. Les actes de pillage furent innombrables. Une contribution de 650,000 francs a été payée par la ville.

Le maire, M. Keller ; le sous-préfet, M. Minier, et le député, M. Mequillet, ont eu une conduite digne d'éloges à tous égards.

Les Trophées de la Bataille de la Marne

Les Canons pris aux Allemands
Londres, 20 septembre. Une dépêche officielle de Londres à la Tribune, de Rome, dit que dans la bataille du 12 la troisième armée française aurait, à elle seule, pris 460 canons aux Allemands. Pendant la poursuite, les troupes anglaises auraient pris 6,000 prisonniers et 15 canons.

Les Allemands ont incendié la Cathédrale de Reims

Bordeaux, 20 septembre. Après avoir procédé au bombardement de la cathédrale de Reims depuis plusieurs jours les Allemands sont parvenus samedi à mettre le feu à l'édifice.

Le vandalisme allemand s'est acharné sur la cathédrale de Reims et ce fait suffirait, s'il n'y en avait déjà beaucoup d'autres, à montrer la barbarie de ce peuple effilé par la perspective de la défaite et dont le bas instinct de destruction s'exerce avec une telle rage.

La cathédrale de Reims que les projectiles allemands ont pris pour cible, était un des plus beaux édifices de la France historique. Elle fut commencée en 1212, sous la direction de l'architecte Robert de Coucy. Deux tours s'élevaient sur la façade occidentale, quatre tours surmontaient les quatre angles des transepts. Les sculptures abondent sur la façade splendide.

Les plus remarquables vitraux de la cathédrale datent du XIII^e siècle. Ceux du chœur sont d'une richesse inouïe. Ajoutons à cela, les tapisseries, l'orgue, les boiseries, etc. qui constituaient une richesse artistique et archéologique inestimable.

Après l'incendie de Louvain et le sac de Malines, après la destruction de Senlis et de Soissons, les allemands ont continué encore leur œuvre de destruction.

C'est là une nouvelle honte qui s'ajoute aujourd'hui à toutes les hontes dont est désormais marquée l'armée allemande, à jamais déshonorée.

En présence d'un tel acte de vandalisme, toutes les âmes françaises frémissent, certes, d'une douloureuse indignation, qui trouvera sa répercussion dans le monde entier. Mais le monde entier se dit, en même temps, que les Barbares ont voulu ainsi se venger, en véritables sauvages, d'une défaite qu'ils pressentent irrémédiable.

Les forts de Mauberge

Paris, 20 septembre. On ne possède encore aucune confirmation sur la reddition des forts non détruits de Mauberge.

Mais la presse allemande annonce la prise de cette ville et indique même que son gouverneur serait interné à Torgau.

Les Espions autour de Nancy

Nancy, 20 septembre. Plusieurs individus viennent d'être surpris se livrant à l'espionnage aux environs de Nancy. L'un coupait des fils téléphoniques ; un autre installait une antenne destinée à la télégraphie sans fil. Un autre enfin tentait de correspondre avec l'ennemi du haut d'un clocher. Les espions ont été passés par les armes.

Communiqué de l'Etat-Major Anglais

Londres, 20 septembre. Communiqué officiel. — Aucun changement dans la situation. Le temps est très mauvais.

Les contre-attaques de l'ennemi, hier soir et durant la nuit, furent aisément refoulées avec des pertes pour les Allemands.

Une Cérémonie franco-belge à Paris

Paris, 20 septembre. Une cérémonie franco-belge a eu lieu cet après-midi à l'église de la Trinité, à l'issue des vêpres, sous la présidence du cardinal Amette.

L'église était décorée de drapeaux franco-belges. Elle était pleine de fidèles et d'enfants réfugiés qui étaient placés aux premiers rangs, à côté des représentants de la légation de Belgique et du président du Conseil municipal.

Mgr Amette arriva à quatre heures. Il fut reçu sous le porche par la garde d'honneur composée des réfugiés, notamment par plusieurs soldats blessés.

Le sermon de charité fut prêché par le dominicain Delor, qui exprima l'admiration enthousiaste et la fraternelle affection de la France pour la Belgique. Le prédicateur exhorta les assistants à venir en aide aux nombreux Belges qui se réfugient en France.

Mgr Amette adressa ensuite un salut au cardinal Mercier qui ne put pas présider la cérémonie ayant tenu à regagner immédiatement son diocèse de asté.

Une quête faite ensuite a produit la somme de 6.000 fr. qui a été remise à la légation de Belgique.

Six millions de fers à cheval pour la France et la Russie

New-York, 18 septembre. Les forges de Pittsburg travaillent jour et nuit à l'exécution de six millions de fers à cheval pour la France et la Russie.

Lancement d'un Cuirassé français

Lorient, 20 septembre. Le superdreadnought Gasconne a été lancé avec plein succès en présence de M. Augagneur, ministre de la marine.

Les Atrocités Allemandes en Belgique

Anvers, 20 septembre. Le troisième rapport au tribunal de la justice signale de nouvelles dévastations commises par les Allemands. Visé fut entièrement livré aux flammes. Les localités dans les régions de Vilvorde, Malines et Louvain furent pillées partiellement ou totalement incendiées.

Les femmes qui ne purent pas fuir furent en butte aux instincts brutaux des Allemands. A Wavre, cinquante-six maisons furent incendiées.

Malines fut bombardée pendant plusieurs jours sans qu'il y eût la moindre provocation de la part des civils.

Les Allemands en retraite

Rome, 19 septembre. Suivant des informations parvenues ici, les Allemands auraient commencé leur mouvement de retraite vers la frontière belge.

Pour Fabriquer des Munitions

Anvers, 20 septembre. Les Allemands font travailler le personnel allemand dans les manufactures d'armes belges pour fabriquer des munitions.

La Roumanie et la Bulgarie

AUX CÔTÉS DE LA RUSSIE

Rome, 20 septembre. On confirme de Berlin au Giornale d'Italia que le ministre d'Allemagne à Bucarest est parti pour Berlin pour entretenir le gouvernement allemand des dispositions actuelles de la Roumanie, qui inspirent des inquiétudes.

Le mouvement en faveur de la participation de la Roumanie aux côtés de la Russie s'accroît.

On croit que le gouvernement devra céder à l'opinion publique, notamment à l'occupation de la Transylvanie, réclamée par l'union roumaine.

London, 20 septembre.

Suivant une dépêche de Washington, la Roumanie et la Bulgarie participeraient bientôt à la guerre et se rangeraient aux côtés de la Russie.

A ce sujet le Secolo, de Milan, a publié ces jours-ci un article dont voici quelques extraits :

A des signes maintes fois indubitables on reconnaît que la Roumanie est à la veille de sortir de la neutralité et d'entrer résolument en lice, non point par une tardive ambition de faire preuve de la force, mais pour défendre les Roumains qui vivent dans la Hongrie et qui implorent à grands cris un prompt secours.

On affirme que le ministre actuel trop engagé par ses précédentes déclarations est déjà démissionnaire et qu'il lui sera substitué un ministre de concentration qui pourra couper les ponts avec l'Autriche, et agir résolument — en plein accord avec la Russie, — dans le sens des aspirations nationales de la Roumanie. Il s'agit d'affranchir du joug austro-hongrois les trois millions de Roumains qui habitent la Hongrie et qui n'ont jamais abandonné l'espoir d'être réunis à leur patrie.

Séparément la Transylvanie qui confine au Nord de l'Autriche et qui est peuplée de Roumains qui gravitent beaucoup plus vers Bucarest que vers Buda-Pest, d'autant mieux qu'ils ont toujours trouvé dans l'autorité des Magyars une lourde oppression.

La Roumanie, unique pays latin resté sur le Danube à dû manœuvrer continuellement pour maintenir ses traditions et son indépendance entre les Slaves et les Magyars sans se faire un ennemi des deux grandes puissances voisines, la Russie et l'Autriche.

Quand éclata la guerre de l'Autriche avec la Serbie et la Russie, la Roumanie déclara sa propre neutralité en raison surtout de son grand désir de maintenir la tranquillité parmi les peuples balkaniques, et pour retenir la Bulgarie d'une attaque éventuelle contre la Serbie.

Mais étant donnée la situation présente, la neutralité ne peut plus subsister, car elle est contraire à l'intérêt populaire et des suprêmes intérêts de la race. Les Autrichiens battus par les Russes en Galicie et par les Serbes sur la Save, la Hongrie est soumise à la main des Slaves et la Transylvanie le pays des Roumains pourrait d'un jour à l'autre être occupé par les Russes. Dans quel état se trouverait la Roumanie ?

Les succès russes en Prusse orientale

Petrograd, 18 septembre. Une division de cavalerie saxonne, opérant en Prusse orientale, a été terriblement décimée par les Russes qui s'emparèrent d'un parc d'artillerie, de 36 obusiers à longue portée détachés de Breslau en vue du siège d'Invarogrod.

Sous Sandomir, les corps d'armée du général Weirach déjà décimés furent battus une deuxième fois.

Dans les banques de Kieff, les Russes confisquèrent quatre millions de roubles appartenant à des Sociétés industrielles allemandes.

Aviateur Russe fusillé

Petrograd, 20 septembre. Les Allemands ont fusillé, à Berlin, l'aviateur russe Vorobiev, employé dans la fabrication d'aéroplanes.

Distribution de Farine

Petrograd, 20 septembre. Dans les régions de Bukovine, occupées par les Russes, de la farine est distribuée gratuitement aux habitants souffrant de la disette.

Un Débarquement japonais

Tokio, 19 septembre. Officiel. — Les troupes japonaises coopèrent avec la flotte et débarquent hier dans la baie de Haoshan.

La Défense allemande à Tsing-Tao

Pékin, 19 septembre. Le baron Eisenbach, deuxième secrétaire de la légation allemande à Pékin, engagé volontaire dans le garnison de Tsing-Tao, a été tué dans un engagement aux avant-postes.

LA PRESSE ANGLAISE

De la Westminster Gazette : Les nouvelles de l'Est indiquent que les Russes continuent à s'avancer vers le Sud et qu'ils sont à une journée de marche de Przemysl...

Les Bombardements de Soissons

Soissons a beaucoup souffert du bombardement. Sur la route qui y conduit, ce ne sont que trous d'obus, branches et arbres brisés sur la route, murs en ruines, mais en entrant dans la ville, on est véritablement saisi d'horreur...

DÉMORALISÉS !

Voici quelques renseignements fournis par des prisonniers allemands ou tirés de documents tombés entre nos mains à la suite des combats qui eurent lieu dans la région de Reims...

Chambre de Commerce du Havre

Assurance contre les Risques maritimes de Guerre Les conditions générales de la garantie de l'Etat ont été déterminées par le décret du 13 août 1914...

Trains Paris-Le Havre

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur de porter à la connaissance du public que, en raison des nécessités du service militaire, les trains express P. H. et H. P., circulant entre Paris-Invalides et Le Havre, sont supprimés à partir du 20 septembre...

Bulletin des Sociétés

Chambre Syndicale Typographique Havraise. — Les syndiqués de ce corps ont bien voulu se réunir dimanche matin, à 3 heures de l'après-midi, à l'imprimerie de l'Union, rue Hélière...

Etat Civil du Havre

NAISSANCES Du 20 septembre. — Madeleine RECHER, quai Casimir-Delavigne, n° 20; Jacques HENROTIN, rue Félix-Faure, 35; Julien LEBUZY, rue du Général-Lassalle, 16; René TISSARD, rue Voltaire, 34; Albert Porel, rue Reine-Mathilde, 11.

Port du Havre

Sept. Navires Entrés en. de 20 st. ang. Keyingham, New-York; 21 st. ang. Lybia, Darwell, Southampton; 22 st. ang. Berta, Salatin, Bordeaux; 23 st. fr. Bordeaux, Mousillon, St-Nazaire; 24 st. fr. Ville-de-Mars-est, par Marseille, le 14 sept., pour Le Havre; 25 st. fr. St-Laurent, par La Pallice, le 14 sept., pour Le Havre; 26 st. fr. Le-Champagne, ven. de La Pallice, est arr. à Duquesne, le 15 sept.; 27 st. fr. Ville-de-Mars-est, par Marseille, le 15 sept., pour Le Havre; 28 st. fr. Harpaze, ven. de Cardiff, est arr. à Tamateva, le 9 sept.

Le Kaiser cherche à placer son argent au Canada

Le Financial News : Il y a déjà longtemps, assure-t-on, que Guillaume II, songeant à une défaite possible dans une guerre, a placé de grosses sommes d'argent dans des fondations au Canada, principalement dans la province de Vancouver et dans d'autres parties de la Colombie britannique...

Le « Taube » qui survola Paris

Le correspondant du Times à Stockholm, a reçu une lettre dans laquelle est rapportée une conversation avec le lieutenant Werner, du corps d'aviation allemand...

Ministère des Finances

Emission de Bons du Trésor de la Défense Nationale Des bons sur le Trésor à échéance de trois mois, de six mois et d'un an, sont émis dans les conditions suivantes :

Refuge Frédéric-Bellanger

Sommaires : MM. R. 100 fr.; Général, 40; Blub, 40; Pister, 50; Barré et Chalot, 40; Petit, 5; Thierry, Mme Mougé, 2; Schmitz, 20; Lemaire, 40; Frullioley, 5; nombreux Anonymes, 366. Total des sommes versées, 781 fr.

FAITS DIVERS LOCAUX

Chute à l'eau. — Un marin russe, en regardant son navire le Rio-Pallaresco, est tombé dans le bassin Héliot. Il en a été retiré sain et sauf par les agents Millet et Debuzier.

AVIS DIVERS

COMPTABLES exempts de service militaire, sont demandés par ENTREPRISE DUBUFFET, 40, rue Just-Victor. Sérieuses références exigées. 20.21(1900)

Où est la Flotte allemande

Du rédacteur naval de la Morning Post : Au début de la guerre, l'Allemagne possédait 44 petits croiseurs à 6 employés, 6 employés à l'inscription des marins. Les Russes lui en ont détruit un, le Mogadere, les Anglais 4 : le Mainz, le Kaelen, l'Arvadine et le Hea. Des 29 croiseurs qui demeurent, 9 se trouvent dans des mers étrangères et sont pourchassés; il en reste 30 utilisables dans les eaux allemandes; mais 12 au moins doivent être coulés...

Le Conseil d'Administration de la Société Amicale de Prévoyance de la Police Municipale du Havre

Le Conseil d'Administration de la Société Amicale de Prévoyance de la Police Municipale du Havre, a eu sa réunion du 16 septembre courant, à décidé de verser :

Secours aux Blessés

Le Conseil d'Administration de la Société Amicale de Prévoyance de la Police Municipale du Havre, a eu sa réunion du 16 septembre courant, à décidé de verser :

CHRONIQUE REGIONALE

Sainte-Adresse Ecole communale. — La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre. Le directeur recouvrera à partir du 18 septembre, tous les jours de 3 heures à 4 heures.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

M. James WALCH, capitaine de gendarmes, chevalier de la Légion d'Honneur, actuellement à Alençon, et M. James WALCH, M. Marie-Louise WALCH, leur fille; M. et M. BEY-ROUILLON de Saint-Martin (Seine); M. Gilbert WALCH, avocat au Havre; M. Gaston WALCH, directeur des Hospices du Havre, et M. Gaston WALCH, et leurs enfants; M. et M. J. B. SANS, de Neauville (Seine); M. Antonio HÉLI-CHEZ, de Houilles (Seine); et ses enfants; M. et M. James HÉLIOT, du Havre, et leurs enfants, et les autres Membres de la Famille, ont le douleur de vous faire part du décès de

UN GESTE HUMANITAIRE

M. MOTET, dentiste, 17, rue Marie-Thérèse et 52, rue de la Bourse, offre, de 9 h. à 10 h. et de 2 à 3 h. consultations et extractions gratuites. Pour les MILITAIRES toute la journée jusqu'à 6 heures.

Vantardise Allemande

Le Nieuwe Rotterdamse contient une lettre d'un correspondant hollandais habitant Essen, la ville allemande où se trouvent les usines Krupp. Cette lettre renferme des détails éditants sur la vantardise allemande et sur ce qui se passe chez Krupp et aux alentours. Nous en extrayons quelques passages :

Le Conseil d'Administration de la Société Amicale de Prévoyance de la Police Municipale du Havre

Le Conseil d'Administration de la Société Amicale de Prévoyance de la Police Municipale du Havre, a eu sa réunion du 16 septembre courant, à décidé de verser :

CHRONIQUE REGIONALE

Sainte-Adresse Ecole communale. — La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre. Le directeur recouvrera à partir du 18 septembre, tous les jours de 3 heures à 4 heures.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

M. James WALCH, capitaine de gendarmes, chevalier de la Légion d'Honneur, actuellement à Alençon, et M. James WALCH, M. Marie-Louise WALCH, leur fille; M. et M. BEY-ROUILLON de Saint-Martin (Seine); M. Gilbert WALCH, avocat au Havre; M. Gaston WALCH, directeur des Hospices du Havre, et M. Gaston WALCH, et leurs enfants; M. et M. J. B. SANS, de Neauville (Seine); M. Antonio HÉLI-CHEZ, de Houilles (Seine); et ses enfants; M. et M. James HÉLIOT, du Havre, et leurs enfants, et les autres Membres de la Famille, ont le douleur de vous faire part du décès de

UN GESTE HUMANITAIRE

M. MOTET, dentiste, 17, rue Marie-Thérèse et 52, rue de la Bourse, offre, de 9 h. à 10 h. et de 2 à 3 h. consultations et extractions gratuites. Pour les MILITAIRES toute la journée jusqu'à 6 heures.

AVIS AUX MOBILISÉS

RISQUE DE GUERRE SANS AUCUNE SURPRISE Immédiatement formalisé par le contrat d'une importante C^{ie} Française d'Assurances

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.

LE HAVRE

Régulation de Chevaux, Juments, etc., etc. Les propriétaires de chevaux, juments, mules et ânes, qui n'auraient pas fait à la mairie, en décembre dernier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877, ou qui depuis cette époque auraient acheté, vendu ou perdu les dits animaux, sont invités à en faire d'urgence la déclaration à la mairie de leur domicile.